

## « Les constructions verbales sérielles du créole haïtien et leur gestion par les créolophones francophones dans le passage de L1 à L2 »

### Résumé

Notre propos porte sur une structure grammaticale qui n'est pas attestée en français, les constructions verbales sérielles (CVS) du créole haïtien (CH), dans la perspective d'une analyse contrastive L1-L2. A partir d'une étude, nous tentons de déterminer les différentes stratégies utilisées par les créolophones pour restituer ou encore caractériser en français L2 des valeurs véhiculées en créole haïtien au moyen de ces structures en partant de l'hypothèse qu'ils géreront difficilement les CVS dans l'activité traductionnelle L1 à L2.

### Mots clés

Etude comparative – Créole haïtien L1 - Français L2 - Constructions verbales sérielles

Les constructions verbales sérielles que définirons comme des propositions à prédicat complexe sont des structures attestées notamment dans des langues de l'Afrique de l'ouest (Bole-Richard, 1978 ; Larson, 1991 ; Givòn, 1991) dans la langue chinoise (Hagège, 1975), dans plusieurs langues créoles (Valdman, 1978 ; Manessy, 1995). Si déterminer la parenté des CVS dans les langues créoles demeure problématique, les catégoriser linguistiquement l'est tout autant. A preuve, certains auteurs y voient une catégorie grammaticale (Bole-Richard, 1978), certains autres, une catégorie lexicale (Valdman, 1978). Il existe par ailleurs des positions partagées en ce qui a trait à la portée sémantique voire cognitive de ce type de structure. Il s'agirait, dans un cas, d'un mécanisme de décomposition analytique du procès où les composants du signifié (Sé) sont exprimés par des signifiants (Sa) verbaux distincts (Manessy, 1995) ; dans un autre cas, d'un mécanisme d'intégration du procès en vue d'une opération déterminative, manifestant ainsi une hiérarchisation phrastique (Bonvini, 1992). Cet état des lieux, quoique partiel, met en exergue le débat théorique et conceptuel que soulève l'approche de ces constructions. **Ces problématiques** mises à part, on retrouve chez tous les auteurs traitant de la question les mêmes caractéristiques communes à la plupart des langues concernées: plusieurs bases verbales qui se suivent, à la même forme verbale (mode, temps, aspect), non liés par un morphème relateur<sup>1</sup>. Le créole haïtien, réputé pour avoir le plus de CVS parmi les créoles à base lexicale française (CBLF), présente bien des spécificités que nous analysons au passage.

Notre **hypothèse** de base relève d'un postulat sémantico-cognitif qui fait valoir que les CVS sous-tendent un mode de structuration sémantique dont la syntaxe, au niveau plus explicite, n'est qu'une pure configuration de ce mode d'organisation particulière (Manessy 1995). Aussi, nous supposons que les locuteurs créolophones s'adapteront difficilement dans la gestion des CVS lors du passage de L1 à L2 ou encore les stratégies de traduction donneront lieu à des effets translinguistiques<sup>2</sup> récurrents, vu que les deux langues ont des configurations sémantiques différentes qui transparaissent dans des organisations lexico-syntaxiques différentes.

Pour ce qui est de la **méthodologie**, nous tenons compte surtout des analyses de Valdman (1978) et aussi de celles de Manessy (1995) pour poser notre cadre théorique. Pour notre corpus, d'une part, nous avons établi une batterie d'exemples à partir de nos propres

<sup>1</sup> Exemple de CVS du créole haïtien : *machann yo kouri pran devan pote ale vann ...* (cours/ devance/ porte/ va/ vendre) = les marchandes se précipitent d'aller vendre .... Nous avons ici cinq lexèmes verbaux qui se suivent, à la même modalité, qui ne sont ni coordonnés ni subordonnés et qui ont un sujet unique.

<sup>2</sup> Selon Kellerman (1979), il s'agit de phénomènes d'emprunt, d'interférence, de transfert, d'évitement de transfert, de perte de langue.

connaissances du créole haïtien. D'autres part, nous avons constitué un corpus d'analyse des différentes stratégies de restitution des CVS du créole haïtien en français L2 par des locuteurs créolophones dont le niveau de compétence en français est relativement varié. Nous leur avons soumis un texte adapté où nous avons inséré dix CVS dans un paragraphe à traduire sans leur annoncer la prise en compte de la gestion de ces structures dans le cadre de nos investigations. Dans le but de contraster les résultats obtenus, nous avons procédé à la même démarche en sens inverse en proposant le même contenu sémantique en français à traduire en CH par un autre groupe de locuteurs. C'est ainsi que nous avons pu constituer deux groupes de données pour le corpus d'analyse dont la taille est fixée à soixante : trente traductions du CH au français et trente du français au CH.

Pour ce qui est des **premiers résultats**, nos différents tableaux d'analyses font ressortir non seulement les diverses occurrences des procédés employés par les sujets mais aussi le lien qui semble exister entre ces procédés de traduction et les types de CVS de départ. Le cadre général qui justifie ces inventaires est de déterminer la part respective du sémantique - comment les locuteurs restituent le sens encodé dans la langue de départ- et du syntaxique – les langues en présence imposent-elles des contraintes syntaxiques sur les locuteurs - dans l'activité traductionnelle créole haïtien/ français. En considérant la variété des procédés de traduction employés par les locuteurs pour restituer le sémantisme des CVS du créole haïtien en français (emplois d'adverbiaux, de prépositions, de mots formés par dérivation lexicale par préfixation, de paraphrases verbales, de périphrases verbales, de subordonnées, de coordonnants, pour ne citer que ceux-là), on aurait tendance à confirmer la primauté du sémantisme sur le syntaxique. Toutefois, nous constatons une forte occurrence de prépositions et/ou de locutions prépositives particulièrement de 'pour' comme stratégie consistant à éviter les successions verbales en français. Ce qui laisserait penser que 'pour' a une valeur particulière dans la gestion des CVS et d'un point de vue plus général dans le discours en français des créolophones haïtiens.

(4866 signes)

### **Références bibliographiques**

Bole-Richard, Rémi, 1978, « Problématique des séries verbales avec application au gen ». *Afrique et langage* 10 : 24-47.

Delplanque, Alain, 1998, «Le mythe des séries verbales ». *Faits de langues* (FDL) 11-12 : 231-250.

Fattier, Dominique, 1998, Contribution à l'étude de la genèse d'un créole : L'Atlas Linguistique d'Haïti, Cartes et commentaires. Thèse de Doctorat, Université de Provence (distribué par les Presses Universitaires du Septentrion, Villeneuve d'Ascq, France).

Givòn, Talmy, 1991, "Serials verbs and the mental reality of 'event': Grammatical vs. cognitive packaging", in Traugott and Heine (éds.), 81-128.

Hagège, Claude, 1975, Le problème linguistique des prépositions et la solution chinoise. *Collection « Linguistique »* LXXI, Paris, Société Linguistique de Paris.

Kellerman, E., 1979, « La difficulté, une notion difficile », *Encrages*, n°spécial de linguistique appliquée, pp. 16-21.

Lefebvre, Claire (éd.), 1991, « Take serials verb constructions in Fon » in *Serial verbs : grammatical, comparative and cognitive approaches*, vol 8 :37-78.

Li Charles et Thompson, S. A., 1985, « la construction sérielle dans les langues africaines et les langues créoles ». *Bulletin de la société linguistique de Paris (BSL)* Tome 80, fac. 1, Paris, Klincksieck.

Mackey William Francis, 1976, *Bilinguisme et contact des langues*. Paris, Editions Klincksieck.

Mufwene, Salikoko, 1992, « A propos de substrat et de superstrat dans la genèse des créoles ». *Etudes créoles* n° 15, vol 1, pp. 135-150.

Nylander, Dudley K., 1987, « Comment expliquer la présence des séries verbales dans les langues créoles ? ». *Etudes créoles*, vol.X, N° 2 :77- 89.

Pompilus, Pradel, 1981, *La langue française en Haïti*. Editions Fardin, Port-au-Prince

Somé, Pénou-Achille, 2004, Récit en français et en dagara des élèves : stratégies de transfert et de compensation dans le processus d'acquisition des séries verbales. *Mémoire de DEA de didactologie des langues et des cultures*.

Valdman, Albert, 1978, *Le créole : structure, statut et origine*, Paris, Klincksieck.

Véronique, Daniel, 1992, « Recherches sur l'acquisition des langues secondes : un état des lieux et quelques perspectives » in *Acquisition et interaction en langue étrangère (AILE)* 1 : 5-35.

Véronique, Daniel, 2005, « Comparer les langues : perspectives didactiques ? » in Lallement F., Martinez P., Spaëth V., (éds.), Français langue d'enseignement, vers une didactique comparative, *Le français dans le monde, Recherches et Applications*, janvier, pp. 18-26.

Zobl, Helmut, 1982, "A direction for constrastive analysis : The comparative study of developpemental sequences" in *TESOL Quarterly*, 16, 169-183.